

<p style="text-align: center;">Recrutement Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE)</p>

Nature de l'épreuve :

1. Examen de dossier de recrutement par la commission de sélection.

Le dossier est constitué des éléments suivants :

- le dossier d'inscription
- une lettre de candidature à l'emploi
- un Curriculum Vitae (CV) détaillé, indiquant la formation initiale et éventuellement continue suivie par le candidat, et, le cas échéant, son parcours professionnel antérieur
- Le justificatif pour la qualité de Bénéficiaire de l'Obligation d'Emploi (BOE) en cours de validité

2. Audition publique des candidats dont la commission a retenu la candidature.

L'audition consiste en un entretien portant sur les motivations du candidat, sa formation et, le cas échéant, son expérience professionnelle antérieure. Elle doit permettre d'apprécier les aptitudes du candidat à occuper l'emploi à pourvoir et sa capacité d'adaptation professionnelle.

La durée de l'audition est variable en fonction du corps du poste. Elle débute par un exposé du candidat sur son parcours et son expérience professionnelle suivi d'un échange avec la commission.

Présentation par le candidat	adjoint technique de recherche et de formation (ATRF) technicien (TECH) Assistant ingénieur (ASI) Ingénieur d'étude (IGE)	5 minutes
	Ingénieur de recherche (IGR)	10 minutes
Durée de l'échange avec la commission	Adjointes techniques de recherche et de formation (ATRF)	15 minutes
	technicien (TECH)	20 minutes
	Assistant ingénieur (ASI) Ingénieur d'étude (IGE)	25 minutes
	Ingénieur de recherche (IGR)	35 minutes